Lyon : deux jeunes arrêtés pour menaces de mort, apologie de terrorisme et dégradations volontaires de biens publics

16/11/2015 à 19h53

Deux individus ont été arrêtés à Pierre-Bénite pour un refus d'obtempérer et ont fait l'apologie des attentats de Paris durant leur interpellation.



Deux individus de 18 et 20 ans ont été interpellés par les forces de l'ordre ce samedi 14 novembre à 0h30 avenue Haute-Roche, à Pierre-Bénite. **Circulant à bord d'un véhicule dont le conducteur a pris la fuite, ils commettaient un refus d'obtempérer. Lors de leur interpellation, les deux individus**

se sont rebellés en faisant l'apologie des actes terroristes des attentats qui ont touché Paris ce vendredi. Les deux ont nié les faits et refusé de donner l'identité de leur complice. Ils ont été présentés au parquet ce dimanche et ont été laissés libres avec convocation par procès-verbal pour les chefs **de refus d'obtempérer, de défaut de permis de conduire, rébellion, menaces de mort réitérées, apologie de terrorisme et dégradations volontaires de biens publics.**
Parallèlement, le conducteur de la voiture, un mineur de 17 ans, s'est présenté dans les locaux de la police ce dimanche à 4h et a expliqué sa fuite par un défaut de permis de conduire de par son âge. Les trois individus sont convoqués par un officier de police judiciaire le 11 février.
Source